

Formulaire de présentation de projet

Programme de soutien au développement sportif
régional (DSR-2018)

Formation/Déplacement des entraîneurs

Date limite :

1^{er} septembre 2018



Entraîneurs	
Critères d'admissibilité	<p><u>L'entraîneur doit :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Remplir la demande; • Être affilié et en règle avec sa fédération sportive; • Offrir ses services un minimum de 275 heures entre le 1^{er} septembre 2017 et le 31 août 2018 auprès d'une seule discipline sportive; • Détenir une certification complétée PNCE ou l'équivalent reconnu par sa fédération (preuve).
Conditions	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de la formation ou de la compétition extérieure entre le 1^{er} septembre 2018 et le 31 mars 2019.
Dépenses admissibles *(Preuve obligatoire)	<p><u>Frais de transport (hébergement, essence, repas) reliés à :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une formation des entraîneurs; • Une compétition extérieure. <p><u>Inscription à :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une formation des entraîneurs.
Montant	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum de 600 \$ par entraîneur.
Obligatoire	<ul style="list-style-type: none"> • Déclarer les sommes reçues par d'autres instances (fédérations, associations, fondations, etc.); • Remettre les pièces justificatives (<i>facture d'hébergement, d'essence, de repas et/ou d'inscription</i>) au maximum 30 jours après la formation et/ou la compétition.
Modalité du versement	<ul style="list-style-type: none"> • Un seul versement attribué lorsque les pièces justificatives sont reçues.
Non admissible	<ul style="list-style-type: none"> • Demande pour plusieurs entraîneurs; • Demande s'élevant au-dessus de 600 \$; • Frais par kilomètre; • Formulaire rempli à la main.

****Important : Enregistrer le formulaire avant de le remplir****

Soutien financier Formation/déplacement des entraîneurs

1. Identification du demandeur

Nom :		Prénom :	
Adresse :			
Ville :		Code postal :	
Téléphone :			
Adresse courriel :			

2. Identification de l'organisme

Nom de la fédération sportive à laquelle le demandeur est affilié :	
Nom de l'organisme auquel le demandeur est affilié (club et/ou association) :	
Nom et prénom du président du club ou de l'association sportive :	
Téléphone du président :	
Adresse courriel du président :	

3. Critère d'admissibilité

Cocher les cases correspondant à votre profil :

Je suis affilié et en règle avec ma fédération sportive;

J'ai offert plus de 275 heures comme entraîneur entre le 1^{er} septembre 2017 et le 31 août 2018;

Je détiens une certification complétée du PNCE (*inscrire votre numéro ci-dessous*) :

Numéro PNCE	_____
-------------	-------

4. Dépenses admissibles

**Preuve obligatoire*

<p>Pour quel(s) type(s) de dépense(s) faites-vous une demande ? <i>(cocher et remplir les cases)</i></p> <p><input type="checkbox"/> Frais de transport pour une formation d'entraîneur (entre le 1^{er} septembre 2018 et le 31 mars 2019)</p> <p><input type="checkbox"/> Frais de transport pour une compétition (entre le 1^{er} septembre 2018 et le 31 mars 2019)</p> <p><input type="checkbox"/> Inscription à une formation d'entraîneur (entre le 1^{er} septembre 2018 et le 31 mars 2019)</p>	
Montant(s) demandé (s) :	
Nom de la formation ou de la compétition extérieure :	
Date :	
Lieu :	
Kilométrage :	
Brève description de la formation ou de la compétition extérieure : (niveau, objectifs, etc.)	
Brève description des coûts liés à cette formation ou à la compétition extérieure :	
Autres montants reçus : (fédération, associations, fondations, etc.) :	

Notes

Une demande peut avoir plus d'un type de dépense;
 La formation et/ou la compétition extérieure doivent avoir lieu entre le 1^{er} septembre 2018 et le 31 mars 2019;
 Le montant maximum alloué par entraîneur est de 600 \$.

5. Liste de vérification du demandeur

Le formulaire de demande est acheminé au RLS avant le 1^{er} septembre 2018;

Tous les critères d'admissibilités sont respectés;

Les pièces justificatives seront remises au RLS au maximum 30 jours après la formation ou la compétition extérieure. Aucun rappel ne sera fait.

Si vous ne répondez pas à toutes les conditions, votre demande sera rejetée avec la mention « Ne se conforme pas aux exigences du programme ».

6. Pour plus de renseignements

Communiquer avec le RLS et demander l'agente de développement en sport qui est responsable du Programme de soutien au développement sportif régional — DSR.

Alexandra Larouche, agente de développement en sport
Regroupement loisirs et sports
414, rue Collard Ouest
Alma (Qc) G8B 1N2
Tél. : (418) 480-2228 poste 223

Courriel : agent.sport@rls-sag-lac.org

Les formulaires de demande sont disponibles sur notre site Internet au www.rlssaguenaylacstjean.com ou sur demande par courriel. Communiquez avec nous!

7. Retour du formulaire

Alexandra Larouche, agente de développement en sport

Courriel : agent.sport@rls-sag-lac.org

Tél. : (418) 480-2228 poste 223

ENREGISTRER

IMPRIMER